Outaouais

Outaouais development corporation

Société d'aménagement de l'Outaouais

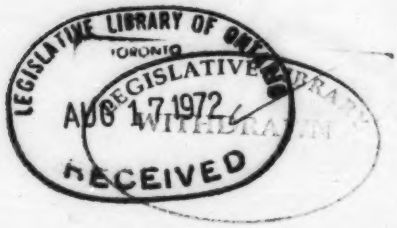

Annual reports

Rapport des activités pour l'année financière

Société
d'aménagement
de l'Outaouais

96, rue Hôtel-de-Ville
C.P. 666, Hull, Qué.
1-819-770-1500

le 1er septembre 1971

L'honorable Maurice Tessier
Ministre des Affaires municipales
Québec.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités de la Société d'aménagement de l'Outaouais pour l'année financière se terminant le 31 mars 1971.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Antoine Grégoire
Président-Directeur général.

AG/lb

Organisme officiel du gouvernement du Québec
Ministère des Affaires municipales

La Société d'aménagement de l'Outaouais

Rapport des activités pour l'année financière 1970-71

TABLE DES MATIERES

		PAGES
I.	Considérations générales	1
	- Nature et objets - Origine et cheminement - Organigramme	
II.	Direction et administration	7
	- Membres - Personnel - Locaux - Finances	
III.	Orientation du travail	11
	- Organisation des services - Responsabilités immédiates - Mécanismes de collaboration - Documentation - Elaboration des politiques - Premiers projets d'implantations	
IV.	Etudes diverses	15
	- Projets soumis à la S.A.O. - Etudes spécialisées - Schéma d'aménagement et traitement des données - Programme d'aide du fédéral	
V.	Activités des Directions	19
	- Direction de l'expansion industrielle et commerciale - Direction du tourisme - Direction de l'administration - Direction de la planification - Direction de l'équipement	
VI.	Rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1971	37

Considérations générales

- Nature et objets
- Origine et cheminement
- Organigramme

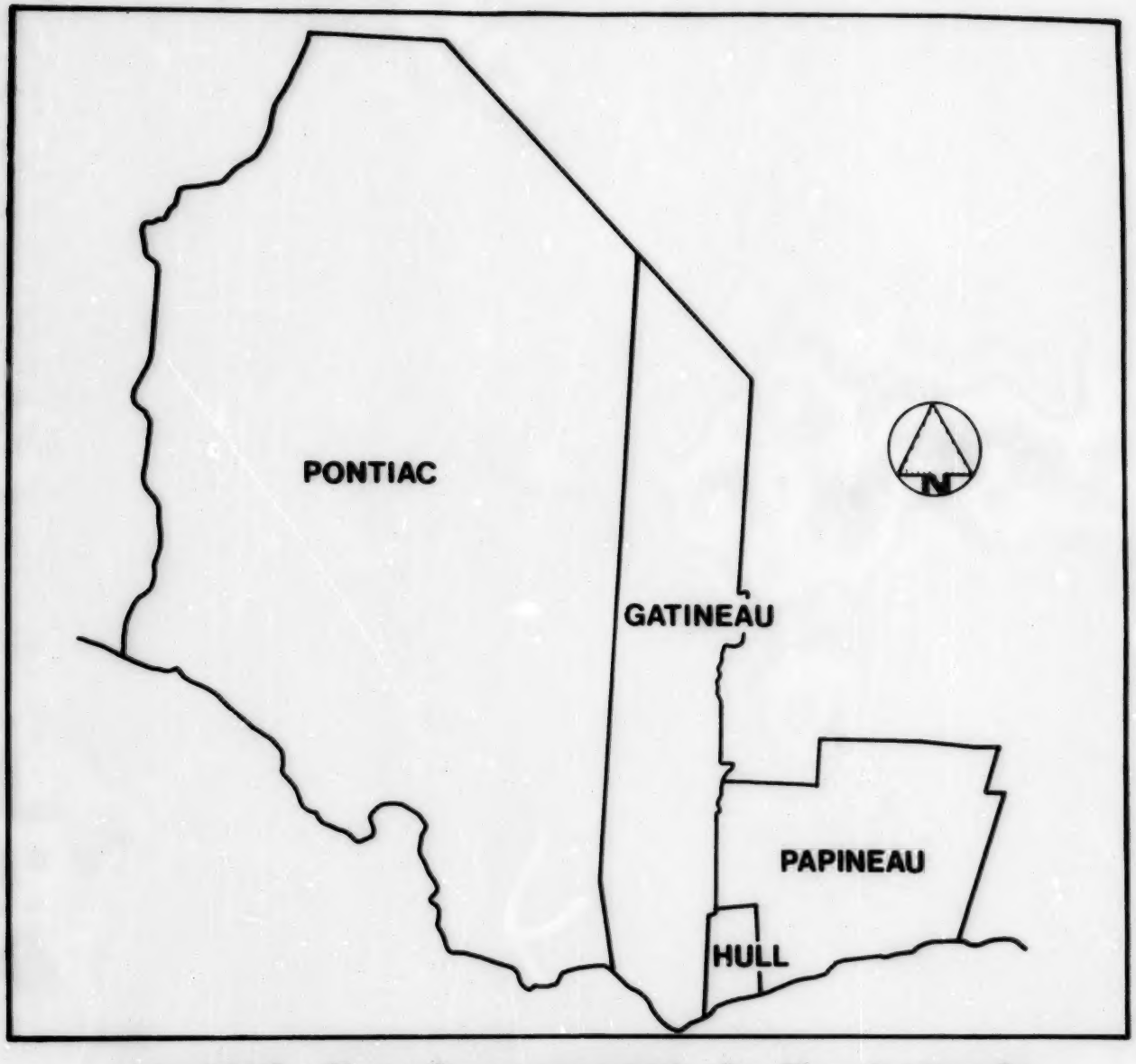

société d'aménagement de l'outaouais

CONSIDERATIONS GENERALES

Nature et objets

La Société d'aménagement de l'Outaouais a été créée à la fin de décembre 1969 suite à l'adoption du Bill 77 ou Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais.

L'Assemblée nationale du Québec a donné son assentiment unanime au bill, le 20 décembre, et la sanction officielle a suivi le 23 décembre.

Selon les dispositions mêmes de la Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais (Chapitre 85 des Lois de 1969) la Société a pour objets:

a) de favoriser l'essor économique de la région de l'Outaouais;

b) de réaliser des projets d'équipement industriel, commercial, récréatif et touristique.

La Société vise donc principalement à stimuler l'activité économique de la région de l'Outaouais, soit des comtés municipaux de Hull, Gatineau, Papineau et Pontiac.

La Société est formée de cinq membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil qui désigne le président-directeur général et le vice-président parmi

eux. Au moins trois de ces membres doivent être choisis parmi les personnes domiciliées dans le territoire de la Société.

Pour assurer une bonne communication et une coordination entre la Société et la Communauté régionale de l'Outaouais, la Loi prévoit que le président-directeur général de la Société peut siéger au comité exécutif de la Communauté, sans droit de vote, alors que le président du comité exécutif de la Communauté jouit du même privilège auprès de la Société.

Suivant un arrêté-en-conseil adopté le 25 mars 1970, le nombre de fonctionnaires et employés de la Société ne doit pas dépasser 40 pour l'exercice financier 1970-71 et leurs barèmes de rémunération doivent être les mêmes que pour les divers corps de fonctionnaires, de professionnels, d'adjoints aux cadres supérieurs et de cadres supérieurs employés dans la Fonction publique.

Une somme de $25,000,000, à être versée par tranches annuelles n'excédant pas $5,000,000, a été prévue à compter de l'exercice financier 1970-71 pour les fins de la présente loi.

En outre, l'article 274 de la Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais stipule que la Société peut, avec l'autorisation préalable du

lieutenant-gouverneur en conseil, effectuer des emprunts, hypothéquer ses immeubles ou émettre des obligations.

Origine et cheminement

La création de la Société d'aménagement de l'Outaouais est l'aboutissement de demandes répétées de la part des municipalités et organismes de la région, notamment le Conseil économique de l'Outaouais (devenu le Conseil régional de développement de l'Outaouais), et le thème de l'une des recommandations principales du rapport de la Commission d'étude sur l'intégrité du territoire québecois ou Commission Dorion, déposé à l'Assemblée nationale du Québec le 17 décembre 1968.

On pourrait résumer ainsi le cheminement du projet:

--Vers la fin de 1966, le Conseil économique régional de l'Ouest du Québec (devenu successivement le Conseil économique de l'Outaouais et le Conseil régional de développement de l'Outaouais) confie à l'un de ses principaux comités l'étude de la question de l'aménagement de la région de la Capitale fédérale et de ses implications sur l'avenir de l'Ouest du Québec.

--Après avoir entendu les témoignages de nombreux organismes et après avoir étudié les mémoires présentés,

le Conseil économique prépare un document qu'il présente au Premier ministre du Québec, en février 1967, et dans lequel il demande la création d'une commission d'aménagement dans l'Outaouais. Il reçoit alors l'assurance que le problème va être soumis à la Commission Dorion.

--Le 19 avril 1967, une motion est déposée à l'Assemblée nationale du Québec visant à modifier officiellement le mandat de la Commission Dorion pour qu'elle examine les problèmes de la région de l'Outaouais et qu'elle soumette un rapport préliminaire avant la fin d'août 1967. Dans la même motion, adoptée le 10 mai, on consacre également le principe de la formation d'une commission d'aménagement de l'Ouest du Québec.

--La Commission sur l'intégrité du territoire du Québec ou Commission Dorion entreprend ses audiences publiques à Hull dès le mois de juillet 1967. Vingt-six mémoires lui sont présentés.

--Le 17 décembre 1968, le rapport (2,000 pages) de la Commission est déposé à l'Assemblée nationale du Québec. Il recommande que soit formée, dans le plus bref délai possible, une Commission d'aménagement de l'Ouest du Québec et que "le Gouvernement du Québec manifeste de façon beaucoup plus tangible qu'il ne l'a fait jusqu'à maintenant son intérêt pour la région de Hull, en la

dotant de l'infrastructure, des services administratifs et des équipements nécessaires, jusqu'à la limite des possibilités financières du Québec".

--Le ministre des Affaires municipales dépose à l'Assemblée nationale l'avant-projet de la Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais, en septembre 1969. Ce document prévoit l'établissement de la Société d'aménagement de l'Outaouais. Les organismes et personnes intéressés sont invités à faire connaître leurs commentaires sur l'avant-projet de loi.

--Le Bill 77 ou Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais est adopté à l'unanimité à l'Assemblée nationale du Québec, le 20 décembre 1969, et est ratifié officiellement le 23 décembre. La création de la Société d'aménagement de l'Outaouais rallie l'appui de tous les députés et devient enfin une réalité.

Organigramme

L'organigramme de la Société, selon la ligne d'autorité, comprend le ministre des Affaires municipales, le conseil d'administration, le président-directeur général, le directeur général adjoint et les diverses directions.

Le premier organigramme de la Société comprend cinq directions qui sont les suivantes:

1. Direction de l'expansion industrielle et commerciale;

2. Direction du tourisme;

3. Direction de l'administration;

4. Direction de la planification;

5. Direction de l'équipement.

Société d'aménagement de l'Outaouais

ORGANIGRAMME

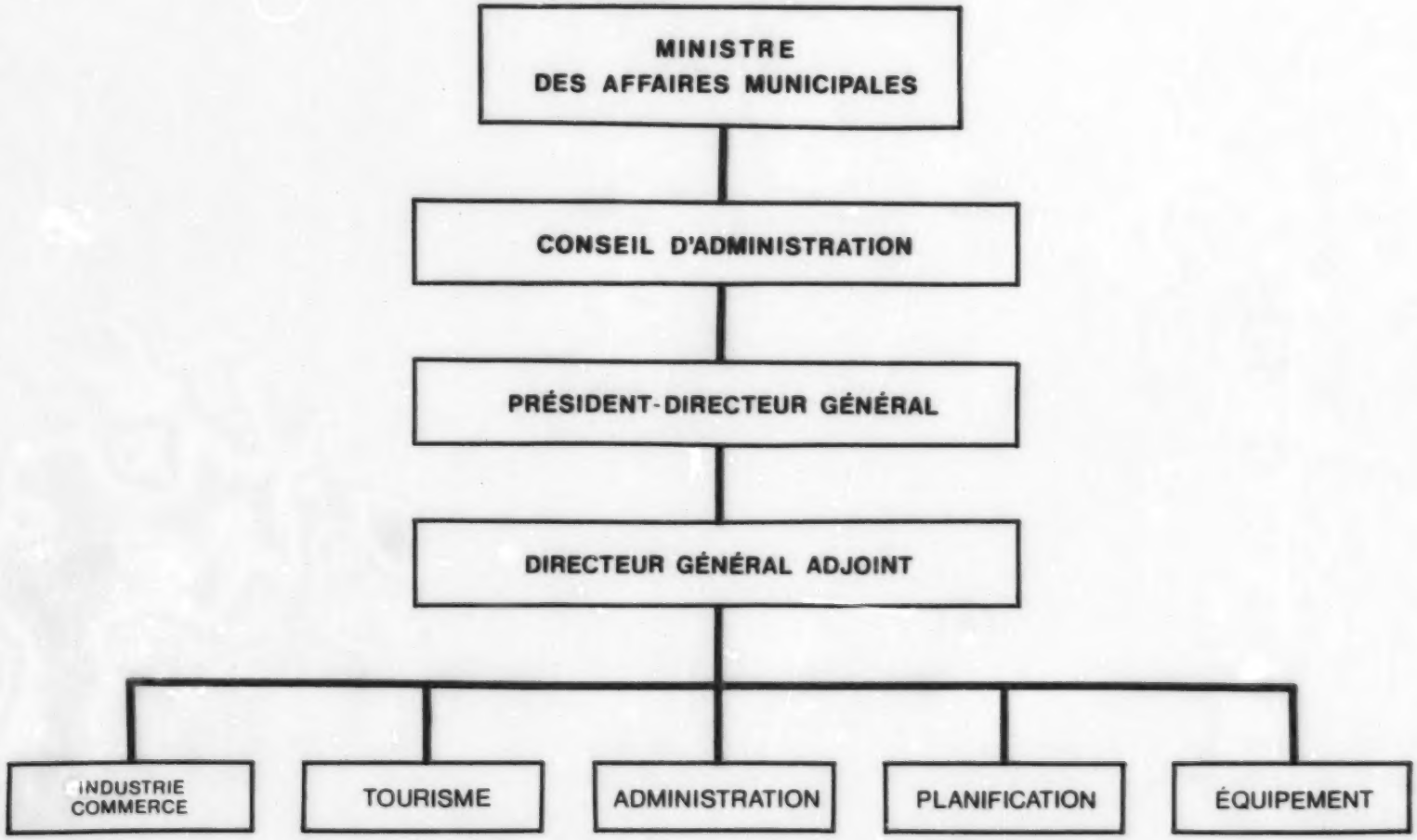

Direction et administration

- Membres
- Personnel
- Locaux
- Finances

DIRECTION ET ADMINISTRATION

Membres de la Société

Les membres de la Société d'aménagement de l'Outaouais sont:

M. Antoine Grégoire, de Hull, nommé membre et président-directeur général, par un arrêté-en-conseil en date du 21 janvier 1970;

M. Richard-L. Séguin, de Sainte-Foy, qui a remplacé le Dr Guy Lemieux (nommé le 4 février 1970) comme membre et vice-président à compter du 1er novembre 1970, suite à un arrêté-en-conseil en date du 28 octobre 1970;

M. William Burke, de Quyon, nommé membre par arrêté-en-conseil du 4 février 1970;

M. Robert Leboeuf, de Beauport, nommé membre par arrêté-en-conseil du 4 février 1970;

M. Fernand Philips, de Gatineau, qui a été nommé membre à compter du 1er décembre 1970, en remplacement de M. Camille Poliquin (nommé le 4 février 1970) suite à un arrêté-en-conseil en date du 18 novembre 1970.

Selon les dispositions de la Loi, trois des cinq membres de la Société doivent être des résidants de la région de l'Outaouais.

Depuis le début jusqu'au 31 mars 1971, les membres ont tenu 10 assemblées régulières et une assemblée ajournée. Quatre des assemblées régulières étaient des réunions de deux jours.

Personnel de la Société

La Société d'aménagement de l'Outaouais

comptait au 31 mars 1971 un total de 20 employés, dont sept fonctionnaires des cadres supérieurs.

Le personnel se répartissait comme suit:

Direction générale	3	
Direction de l'expansion industrielle et commerciale	4	
Direction du tourisme	3	
Direction de la planification	4	(plus 1 poste vacant)
Direction de l'équipement	3	
Direction de l'administration	3	(plus 1 poste vacant)

Considérant le nombre de mois d'emploi à chacun des postes créés, la S.A.O. a eu, en moyenne, durant l'année écoulée, 8.5 employés.

Cadres supérieurs

A titre de président-directeur général, M. Antoine Grégoire est le fonctionnaire principal de la Société en même temps qu'il préside aux réunions des membres. L'article 258 de la Loi de la Communauté régionale stipule que:

> "Le président-directeur général est responsable de l'administration de la Société dans le cadre de ses règlements".

M. Grégoire est assisté dans son travail par un directeur général adjoint, M. Lionel Marleau, qui agit en même temps comme secrétaire de la Société.

Viennent ensuite cinq directeurs de service qui sont responsables des grandes divisions de la Société:

M. Ronald Saint-Cyr, directeur,
Direction de l'expansion industrielle
et commerciale;

M. Gérard Viau, directeur,
Direction du tourisme;

M. Gilles Caron, directeur,
Direction de l'administration;

M. Gilles Ruest, directeur,
Direction de la planification;

M. Yves Gagnon, directeur,
Direction de l'équipement.

La Société a retenu les services d'un conseiller juridique qui était, pour l'exercice 1970-71, Me Claude Boulanger, de Hull. Me Lorne A. Mollot, également de Hull, lui a succédé, suite à une résolution adoptée le 30 mars 1971.

La vérification des livres et comptes de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 1971 avait été confiée par le ministre des Affaires municipales à M. Maurice Beaulne, c.g.a., c.a., de Buckingham (Art. 280, Chapitre 85 des Lois de 1969). Pour l'année financière 1971-72, cette tâche incombera à M. Fernand Mousseau, c.a., de Hull.

Locaux

La Société d'aménagement de l'Outaouais occupe actuellement des locaux à 96, rue Hôtel-de-Ville, Hull.

Elle a signé à cet effet un bail avec les propriétaires, la compagnie Bruce MacDonald Limited. Ce bail couvre une période de deux ans et est renouvelable par la suite pour dix périodes consécutives de six mois.

Les locaux actuellement occupés couvrent une superficie totale de 4,430 pieds carrés et abritent tous les services de la Société.

Finances

Comme il a été mentionné précédemment, la Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais prévoit qu'une somme de $25,000,000 sera versée à la Société, par tranches annuelles n'excédant pas $5,000,000, à compter de l'exercice financier 1970-71.

Pour le présent exercice financier (1970-71), un budget total de $2,500,000 a été prévu. De cette somme, les montants indiqués ont été alloués aux fins suivantes:

Expropriations de la rue Maisonneuve	$1,500,000
Contribution à la Communauté régionale pour le schéma d'aménagement et le système de traitement des données	$ 300,000
Somme à utiliser aux fins spécifiques de la Société	$ 700,000

Orientation du travail

- Organisation des services
- Responsabilités immédiates
- Mécanismes de collaboration
- Documentation
- Elaboration des politiques
- Premiers projets d'implantations

ORIENTATION DU TRAVAIL

Organisation des services

Les premiers membres du conseil d'administration de la Société d'aménagement de l'Outaouais sont entrés en fonction le 1er février 1970 et se sont réunis pour la première fois le 17 février 1970.

La première tâche qui incombait au nouvel organisme était de procéder à la mise en place de ses services et à l'embauche de son personnel de cadre, auquel est venu se greffer au fur et à mesure des besoins le personnel de soutien.

Responsabilités immédiates

Tout en procédant à cette organisation interne, la Société devait voir à dispenser à la région les services essentiels découlant de son mandat. Cette action était particulièrement nécessaire étant donné que les domaines confiés à la Société avaient été en réalité soustraits à l'action des municipalités pour être régionalisés et qu'il fallait combler le vide le plus rapidement possible.

C'est ainsi que l'action de la Société dans les domaines industriels et touristiques s'est engagée dès la nomination des responsables de ces directions.

Mécanismes de collaboration

Une autre action préliminaire fort importante pour la Société consistait à établir des contacts et des mécanismes de collaboration avec les organismes en place, surtout les ministères et agences gouvernementales, afin que son action soit complémentaire à celle de ces organismes.

Documentation

Il lui fallait en même temps recueillir et classifier les documents dont elle avait besoin pour son travail. C'est pourquoi, dès les débuts, elle s'est constitué un Centre de documentation auquel a été greffé ultérieurement un modeste service audio-visuel.

Elaboration des politiques

Simultanément à ces initiatives immédiates, la Société devait également songer à son action à moyen et à long termes. Elle se devait d'expliciter son mandat, d'établir ses priorités et d'adopter des guides pour orienter son action dans l'Outaouais et lui assurer le maximum d'efficacité.

La Société a donc élaboré ses politiques dans les domaines de l'industrie-commerce et du tourisme-récréation et les a consignées dans deux

documents intitulés:

"La Société d'aménagement de l'Outaouais et le développement industriel et commercial de son territoire";

"La Société d'aménagement de l'Outaouais et le développement touristique et récréatif de son territoire".

Premiers projets d'implantations

Enfin, la tâche primordiale de la Société était d'élaborer les projets prioritaires à réaliser sur le territoire de l'Outaouais, dans les domaines de sa compétence et en accord avec ses politiques, afin de favoriser l'essor économique de la région.

C'est à cette tâche que s'est employé surtout son personnel au cours des derniers mois de 1970, avec la collaboration d'experts-conseils, afin de présenter au lieutenant-gouverneur en conseil des projets d'équipement industriel et touristique susceptibles de stimuler la vie économique de la région et de créer le maximum de nouveaux emplois.

Ces projets ont été approuvés par le conseil d'administration de la S.A.O. le 3 février 1971 et ont été soumis au ministre des Affaires municipales, l'honorable Maurice Tessier, le 16 février 1971.

Pour mieux illustrer le cheminement du travail et l'ampleur des tâches confiées aux directions de la Société depuis leur formation, nous donnons plus loin un bref rapport sur chacune d'elles.

Etudes diverses

- Projets soumis à la S.A.O.
- Etudes spécialisées
- Schéma d'aménagement et traitement des données
- Programme d'aide du fédéral

ETUDES DIVERSES

Projets soumis à la S.A.O.

Des douzaines de projets d'aménagement à caractère régional, dont plusieurs ont été retenus et intégrés à la planification générale de la Société, ont été soumis à l'attention de la S.A.O. depuis sa fondation. Ces projets venaient des municipalités, des corps intermédiaires et de l'entreprise privée.

L'énumération qui suit, bien qu'incomplète, démontre le caractère et la diversité de ces projets. Chacun de ces projets a été étudié à la lumière des politiques et priorités de la Société afin de déterminer l'opportunité et la mesure de sa participation.

PROJETS	PROMOTEURS
Projet de parc touristique à Maniwaki	Chambre de commerce de Maniwaki
Plan d'aménagement de la municipalité de Blue Sea	Conseil municipal de Blue Sea
Projet de jardin zoologique	Société zoologique de la Capitale nationale
Marina Portage Champlain	Portage Champlain Ltée
Centre national des sciences naturelles canadiennes	Chambre de commerce Aylmer-Lucerne-Deschênes

PROJETS	PROMOTEURS
Sentier d'auto-neige Lucerne - Grand-Remous	Comité de promotion touristique de l'auto-neige du comté de Gatineau
Carte touristique régionale	Conseil économique de l'Outaouais
Aménagement de la "baie" de Pte-Gatineau en parc de récréation	Ville de Pte-Gatineau
Aménagement d'une glissoire pour traînes sauvages	Bertrand Fortin 142, rue Mutchmore Hull
Aménagement du lac Beauchamp à Gatineau	Ville de Gatineau
Festival des Raftsmen	Conseil d'administration de 15 membres
Projet Mont Ste-Marie	Mont Ste-Marie Ltd 85, rue Sparks Ottawa
Marina à Aylmer	Commission des loisirs d'Aylmer
Piste pour course nationale de boîtes à savon	Chambre de commerce de Gatineau

Etudes spécialisées

Dans le cadre de son travail, la Société a élaboré, en faisant appel au besoin à des experts-conseils, un certain nombre d'études spécialisées qui s'avéraient nécessaires.

Ce sont:

- Schéma d'aménagement et système central des données: rôle respectif de la Communauté et de la Société;

- Esquisse d'aménagement régional;
- Hypothèses de développement touristique et récréatif;
- Hypothèses d'implantation de parcs industriels;

- Choix des sites touristiques et récréatifs à aménager;

- Proposition d'implantation d'un aéroport régional;

- Etude de rentabilité pour un centre de congrès à Hull;

- Etude sur les possibilités d'implantation d'un grand magasin dans le Hull métropolitain;

- Préparation du concept préliminaire d'un plan directeur pour un parc zoologique dans la région de l'Outaouais québecois;

- Enquête touristique dans l'Outaouais québecois (en collaboration avec le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, le ministère de la Voirie et la Commission de la capitale nationale).

- Etude des avantages comparatifs d'une liaison "Outaouais - Ste-Scholastique - Montréal".

Schéma d'aménagement et traitement des données

L'article 271 de la Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais stipule que la Société doit verser à la Communauté, pour chacune des années 1970, 1971 et 1972, une somme de $300,000 à titre de participation dans l'élaboration du schéma d'aménagement

et l'établissement d'un service spécialisé du traitement des données par la Communauté.

En raison de cette participation financière et de l'importance que revêtent le schéma et le service des données pour la Société, cette dernière collabore étroitement avec la Communauté à ces initiatives.

Programme d'aide du fédéral

Soucieuse de bien renseigner le ministre duquel elle dépend et les autorités gouvernementales en général sur les possibilités de contribution financière du gouvernement fédéral à la réalisation de certains de ses projets dans l'Outaouais, la Société a entrepris une étude des programmes fédéraux dont le gouvernement du Québec pourrait se prévaloir à ces fins.

Quand nécessaire, la Société a obtenu les précisions et clarifications utiles auprès des fonctionnaires fédéraux en place.

Activités des directions

-Expansion industrielle et commerciale

-Tourisme

-Administration

-Planification

-Equipement

ACTIVITES DES DIRECTIONS

direction de l'expansion industrielle et commerciale

La Direction de l'expansion industrielle et commerciale a été la première à être organisée à la Société, avec la nomination le 18 mai 1970 de son directeur, M. Ronald Saint-Cyr. Un adjoint à l'industrie et un adjoint au commerce se sont joints à lui à la mi-juillet et à la mi-octobre respectivement.

Le rôle de cette direction est en quelque sorte celui d'un commissariat industriel régionalisé, c'est-à-dire qu'elle s'occupe de la promotion, de la prospection et de l'implantation de nouvelles industries dans la région de l'Outaouais.

La direction remplit un rôle semblable dans le domaine du commerce où ses efforts visent en grande partie à rapatrier dans l'Outaouais québecois le commerce régional qui lui échappe actuellement en faveur d'Ottawa et de l'Est ontarien.

On réalisera facilement l'importance de cette direction de l'expansion industrielle et commerciale dans la création de nouveaux emplois et la stimulation de l'activité économique du territoire.

A l'époque de la formation de la Société d'aménagement, une seule ville de l'Outaouais, la Cité de Hull, possédait un commissaire industriel et encore s'occupait-il de promotion industrielle à temps partiel. Par ailleurs, seulement deux villes du territoire, Hull et Buckingham, pouvaient offrir du terrain industriel pourvu des services municipaux essentiels.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec était et est encore représenté par un délégué industriel oeuvrant dans la région administrative de l'Outaouais.

Dès le début, la Société a défini sa politique en matière de développement industriel et commercial et a structuré ses services. Sa Direction de l'expansion industrielle et commerciale est vite devenue, malgré sa brève existence, un centre de liaison et d'information pour les hommes d'affaires de la région ou pour ceux qui désirent s'y établir.

Collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce

Une excellente collaboration s'est établie entre la Société d'aménagement de l'Outaouais et le ministère de l'Industrie et du Commerce.

Plusieurs réunions ont été tenues entre les représentants de la Société et ceux du ministère.

Suite à ces contacts fréquents, il a été convenu que la Société s'occuperait des cas de nouvelles industries et que les représentants dans la région du ministère de l'Industrie et du Commerce s'occuperaient des cas d'industries déjà existantes et en voie d'expansion. Cette formule de collaboration s'est avérée fort profitable.

Promotion industrielle

La Direction de l'expansion industrielle et commerciale a consacré une bonne partie de ses efforts initiaux à la préparation et à l'organisation d'une campagne de promotion de l'Outaouais industriel. Cette campagne est appelée à s'intensifier avec l'obtention de matériel de promotion et l'acquisition de parcs industriels.

Les premiers succès remportés dans le domaine de la promotion industrielle, notamment l'établissement de l'usine Northern Electric à Lucerne ainsi que l'ouverture des usines de Datagen du Canada Ltée et de Conisart Ltée dans le parc Richelieu, à Hull, qui créeront nombre de nouveaux emplois, permettent d'anticiper des résultats futurs accrus. (Voir tableaux).

Promotion commerciale

La Direction s'est consacrée aussi à favoriser l'expansion du commerce dans le Hull métropolitain en prévision de l'essor que connaîtront, au cours des prochaines années, le centre-ville de Hull et la zone avoisinante. Elle s'est intéressée de près à la venue d'un hôtel de prestige, d'un magasin à rayons et d'un centre de congrès près du futur Pont du Portage, destiné à relier le coeur de Hull et d'Ottawa.

Deux études ont été effectuées pour servir d'outils de travail dans ce domaine, soit une étude de rentabilité sur le centre de congrès et une autre sur un magasin à rayons.

Documentation

Une étude concertée de toute la documentation disponible sur la région a été complétée afin de fournir les informations requises dans le cadre des activités de la Direction.

Outils de promotion

La Direction a obtenu l'assistance du ministère de l'Industrie et du Commerce pour la préparation du dossier économique du Hull métropolitain. Elle a travaillé aussi avec ses conseillers en communications à

la réalisation d'articles de promotion tels que brochures, feuillets d'information et pochettes. Un inventaire des terrains et bâtiments industriels et commerciaux a également été entrepris.

SOCIETE D'AMENAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

PROJETS INDUSTRIELS COMPLETES (1970-1971)

Nom et localisation de l'entreprise	Montant de l'investissement	Emplois créés	Remarques
Nouvelles entreprises			
Conisart Ltée Parc Richelieu, Hull	$ 163,017	9	Fabrication de cadres, moulures et décorations murales variées.
Datagen of Canada Ltd. Parc Richelieu, Hull	$ 378,000	60	Manufacturier de mini-ordinateurs
Riviera Aluminum Ltée Touraine	$ 67,000	13	Manufacturier de moustiquaires, portes et fenêtres.
L'Abattoir de Gatineau Templeton	$ 80,000	6	Abattoir
Expansions			
Friendly Wood Gatineau Ltd. Kazabazua	$ 60,000	5	Manufacturier de clôtures de cèdre.
Country Boy Foods Ltd. Templeton	$ 280,000	18	Fabricant de pommes de terre congelées et autres produits alimentaires.
Lingerie Deux-Belles St-André-Avellin	$ 18,000	--	Lingerie
Canada Cement Co. Hull	$ 400,000	--	Construction d'un dispositif pour enrayer la pollution de l'air.
Total	$1,446,017	111	

PROJETS COMMERCIAUX COMPLETES

Nom et localisation de l'entreprise	Investissement	Emplois créés	Remarques
John Armstrong Parc Richelieu, Hull	$ 90,000	2	Entrepôt Distributeur pour les produits Shiriff.
Frigidarium Limitée Parc Richelieu, Hull	$170,000	3	Entrepôt frigorifique.
Gerald Lafortune Const. Ltée Parc Richelieu, Hull	$180,000	20	Bâtiment industriel à usages multiples
Total	$440,000	25	

PROJETS EN VOIE DE REALISATION

Nom et localisation de l'entreprise	Investissement	Emplois créés	Remarques
Northern Electric Ltée Lucerne	$11,800,000	350	En construction

Direction du tourisme

Stimuler l'essor touristique des quatre comtés de l'Outaouais québecois et y coordonner les efforts dans ce sens, voilà les objectifs de la Direction du tourisme en accord avec le mandat général de la Société qui est de promouvoir l'économie de la région.

L'action de la Direction du tourisme a été entreprise avec la nomination du responsable, M. Gérard Viau, le 1er juin 1970.

Pour les premiers dix mois d'opération, du 1er juin 1970 au 31 mars 1971, la Direction du tourisme s'était donné pour mandat:

PREMIEREMENT, d'établir les structures administratives de la Direction du tourisme;

DEUXIEMEMENT, de procéder à un inventaire complet des ressources touristiques du territoire;

TROISIEMEMENT, d'entreprendre une campagne de promotion pour faire connaître les facilités touristiques existantes;

QUATRIEMEMENT, de mettre en valeur certains services auprès de la clientèle touristique pour la saison hivernale 70-71;

CINQUIEMEMENT, de préparer pour la saison estivale un réseau de comptoirs de renseignements touristiques;

SIXIEMEMENT, d'établir des liens étroits avec différents organismes touristiques;

SEPTIEMEMENT, de donner à certains événements régionaux une popularité grandissante en vue d'inviter les touristes à séjourner dans la région de l'Outaouais québecois.

Etablir les structures administratives de la Direction du tourisme

A la Direction du tourisme, le poste de préposée à l'accueil a été rempli en août 1970. Le poste de préposé aux événements spéciaux a aussi été créé.

Dans son travail, cette équipe s'est guidée sur la politique de développement touristique et récréatif adoptée par la S.A.O. en septembre 1970.

Procéder à un inventaire complet des ressources touristiques du territoire

La Société d'aménagement de l'Outaouais confiait, le 1er août 1970, au Dr Lucien Brault, historien bien connu de la région, un travail qui devait lui prendre près de six mois et qui a eu pour résultat de donner à la Direction du tourisme

un inventaire complet des sites historiques du territoire de l'Outaouais.

En plus des sites historiques, le Dr Brault devait tracer l'inventaire des sites naturels en plus de recommander certaines façons d'aménager ces endroits.

La Direction du tourisme a confié à madame Denise Marois, préposée à l'accueil, la responsabilité de procéder à l'inventaire complet des facilités existantes du territoire à savoir terrains de camping, principaux restaurants, hôtels, motels, lodges, stations de ski, pourvoyeurs, clubs de golf.

La Direction du tourisme avait donc en main dès le début 1971, une liste complète des sites historiques, naturels et des facilités touristiques existantes.

Entreprendre une campagne de promotion pour faire connaître les facilités touristiques existantes

En janvier 1971, la Direction du tourisme recommandait à la Direction générale de la S.A.O. de procéder à la publication de la carte touristique de l'Outaouais québecois. Le Conseil économique de l'Outaouais avait eu jusqu'alors la responsabilité de publier cette carte. La Direction du tourisme recommandait également la publication

d'une brochure sur la pêche sportive dans la région. La Direction du tourisme a vu à compiler les renseignements nécessaires à la réalisation des documents en question.

Il était nécessaire également de préparer la campagne publicitaire sur le ski pour l'année 1971-72. A cette fin, il fut décidé de réaliser, en français et en anglais, un film de 7 minutes sur le ski dans l'Outaouais québecois ainsi que 3 courts métrages d'une minute pour fin de promotion à la télévision.

La Direction du tourisme s'est occupée de constituer une banque de photographies illustrant certaines activités touristiques. Elle a confié à des photographes le soin de capter certaines scènes et cela dès l'automne 1970.

Mettre en valeur certains services auprès de la clientèle touristique pour la saison hivernale 70-71

Afin d'inviter le plus grand nombre de skieurs à fréquenter les pentes de ski dans l'Outaouais québecois, la Direction du tourisme, avec la collaboration d'un poste local de radio, a assuré la diffusion des conditions d'enneigement des différentes stations de ski du territoire. Ce service, grâce à un système

téléphonique approprié, était à la portée des adeptes du ski 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Devant les difficultés rencontrées par les adeptes de la motoneige dans la pratique de leur sport favori, la Direction du tourisme, en collaboration avec la Direction de l'équipement, a procédé à l'aménagement d'un parc de stationnement pour motoneiges à Templeton.

Situé aux limites de Gatineau et de Templeton, sur le chemin de la 3e concession, ce parc permettait à quelque 150 motoneigistes de garer leur voiture et leur remorque avant d'entreprendre la pratique de leur sport sur un sentier déjà établi par l'Association des hôteliers des rivières Gatineau et Lièvre et les différentes associations régionales de motoneigistes.

Préparer pour la saison estivale un certain nombre de comptoirs de renseignements touristiques

Conformément à la politique de développement touristique et récréatif adoptée par la S.A.O., la Direction du tourisme s'est employée à mettre sur pied un certain nombre de comptoirs de renseignements touristiques sur le territoire de l'Outaouais.

La Direction du tourisme a fait notamment des démarches pour établir un comptoir permanent à Hull.

L'organisation de comptoirs saisonniers de renseignements touristiques devait être entreprise à Ottawa, Maniwaki et Montebello, trois des principales portes d'entrée du territoire.

La Direction du tourisme a également établi un programme de formation pour les hôtesses appelées à travailler à ces comptoirs.

Etablir des liens étroits avec différents organismes touristiques

La Direction du tourisme se devait d'établir des liens étroits avec différents organismes qui poursuivent des fins semblables. Elle se devait de connaître les principales personnes qui oeuvrent dans le domaine touristique tant au niveau provincial, régional que fédéral.

Au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, la Direction du tourisme a rencontré, à plusieurs reprises, des représentants des différents services dont ceux de la recherche, de la publicité, de l'information, de l'hôtellerie, des parcs et de la faune. Elle a reçu en tout temps une collaboration empressée.

A l'échelle régionale, des liens étroits ont été établis avec le Conseil régional de développement de l'Outaouais, la Commission de la Capitale nationale,

l'Office du tourisme et des congrès de la Capitale du Canada, le Conseil du tourisme de la région de la Capitale, les associations de pourvoyeurs, l'Office du tourisme du Gouvernement canadien et différentes associations touristiques.

Donner à certains événements régionaux une popularité grandissante en vue d'inviter les touristes à séjourner dans la région de l'Outaouais québecois

La S.A.O. a reconnu que certaines activités régionales contribuent à l'essor touristique de la région en aidant les organismes responsables, généralement aux prises avec des difficultés sérieuses dans l'organisation d'un secrétariat et de la publicité. La Direction du tourisme à la S.A.O. a élaboré un plan de collaboration avec les organismes concernés en vue de leur fournir des services spécifiques en ces domaines, en particulier le Festival des Raftsmen et le Festival de la boîte à savon de Gatineau. De plus, la Direction du tourisme a fait préparer la première phase d'un projet de plan directeur du Festival des Raftsmen.

Direction de l'administration

La Direction de l'administration, dont le responsable, M. Gilles Caron, a été nommé le 29 juin 1970, a comme tâche de s'occuper de toutes les questions administratives et financières à l'intérieur de la Société. Ceci implique notamment le contrôle des finances, l'élaboration des budgets, les services au personnel, la surveillance des propriétés et de l'équipement, et autres questions connexes.

En réalité, la Direction de l'administration dessert tous les autres services de la Société en ce qui touche la gestion et les finances.

C'est dire qu'une grande partie des efforts de la Direction ont porté au début sur l'acquisition des installations et services indispensables à un organisme comme la Société, par exemple l'aménagement des locaux, la mise en place des mécanismes d'embauchage du personnel, l'organisation de services aux employés tels que régimes d'assurance-groupe et de fonds de pension, l'achat du mobilier et de l'équipement, l'appel de soumissions pour les différents services et travaux requis, etc.

Ces diverses préoccupations s'ajoutaient à celles ayant trait à la préparation des estimés

budgétaires d'opérations et d'immobilisations, la confection des états financiers et l'établissement d'un système de comptabilité et de contrôle des achats.

Un système global de classement latéral, avec le numérotage par couleur, a été mis sur pied après consultation avec les directions intéressées.

Direction de la planification

Comme son nom l'indique, la Direction de la planification doit voir, de concert avec les autres directions intéressées, à planifier l'action de la Société. Elle doit tracer des plans et programmes d'ensemble et en prévoir toutes les implications au niveau régional. Elle a aussi la responsabilité de surveiller les travaux de ce genre confiés à des firmes ou consultants de l'extérieur. Enfin, elle doit recueillir de façon systématique toute la documentation et les données de base qui pourront être utiles au travail de la Société.

Depuis le mois de juillet 1970, date à laquelle son directeur, M. Gilles Ruest, est entré en fonction, la Direction de la planification s'est penchée sur les questions suivantes:

- Projets d'implantations industrielles et touristiques de la S.A.O.
- Esquisse préliminaire d'aménagement régional
- Politiques de développement industriel, commercial, touristique et récréatif de la S.A.O.

En régie interne, les travaux et les démarches suivantes:

- Mise sur pied d'un centre de documentation

- Enquête sur la villégiature dans l'Outaouais

- Participation au comité du schéma d'aménagement de la Communauté régionale de l'Outaouais

- Préparation d'un dossier industriel sur la région

- Elaboration d'un système de sentiers de motos-neige pour la grande région (en cours)

- Considérations générales sur le réseau routier de la région remises au ministère de la Voirie en novembre 1970

- Esquisse d'aménagement régional (fin du travail promis pour juin 1972)

- Consultations diverses auprès du Conseil régional de développement de l'Outaouais

- Collaboration à la préparation de la carte touristique régionale

- Evaluation des projets d'aménagement soumis à la S.A.O. par des organismes et des particuliers

- Collaboration avec diverses municipalités de la région (aide technique)

- Collaboration avec les ministères provinciaux concernés

Supervision, évaluation et contrôle du travail des études suivantes:

- Concept préliminaire du plan directeur d'un parc zoologique dans la région de l'Outaouais québecois

- Etude des avantages comparatifs d'une liaison "Outaouais-Sainte-Scholastique-Montréal" et des incidences économiques dans l'Outaouais

- Enquête touristique dans l'Outaouais

Direction de l'équipement

La Direction de l'équipement est responsable de la construction et de l'entretien des aménagements de la Société. Son directeur, M. Yves Gagnon, est entré en fonction le 15 juillet 1970.

Etant donné que le personnel de la Direction de l'équipement, maintenu au minimum au cours de l'exercice financier 1970-71, n'était pas encore appelé à exercer sur une large échelle ses fonctions propres (construction et entretien), il a fait équipe avec la Direction de la planification pour recueillir et analyser, en prévision des constructions à venir, les données essentielles aux projets d'implantations industrielles et touristiques de la Société, tout en collaborant étroitement aux initiatives concrètes des autres Directions.

C'est ainsi que la Direction de l'équipement a pu mettre à la disposition de la S.A.O., un système de référence cartographique constitué d'environ 12,000 documents grâce auquel elle possède à portée de la main, pour référence immédiate, tout le matériel nécessaire pour une évaluation visuelle rapide du potentiel physique du territoire de la Société.

En collaboration avec les autres services intéressés, la Direction de l'équipement a procédé à des analyses techniques sur la possibilité et l'opportunité de développements industriels dans l'ensemble du territoire; elle a aussi monté des dossiers techniques et cartographiques des différents projets de tourisme et récréation. L'ensemble de ces opérations a été effectué en vue de réalisations concrètes en 1971-72.

La Direction de l'équipement a aussi établi, en collaboration avec le ministère des Terres et Forêts, un début de protocole d'entente selon lequel le M.T.F. consulte la S.A.O. avant d'accorder, dans le territoire, des concessions à des individus ou corps privés sur des territoires à vocation récréative; ce protocole d'entente prévoit aussi le mode de transfert de juridiction de terrains de la Couronne à la S.A.O. pour certains développements touristiques et récréatifs.

RAPPORT DU VERIFICATEUR

SOCIETE D'AMENAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

PREMIER RAPPORT ANNUEL

POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINE LE 31 MARS 1971

SOCIETE D'AMENAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

BILAN DU FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNTS

AU 31 MARS 1971

- A C T I F -

ACTIFS IMMOBILISES		
Ameublement	$40,256.03	
Machinerie	8,115.40	$48,371.43

-PLACEMENTS EN ACTIFS IMMOBILISES-

SOLDE AU DEBUT DE L'EXERCICE	NEANT	
PLUS: DEPENSES DE CAPITAL A MEME LES REVENUS	$48,371.43	
SOLDE A LA FIN DE L'EXERCICE		$48,371.43

SOCIETE D'AMENAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

BILAN

AU 31 MARS 1971

- A C T I F -

ACTIF A COURT TERME		
Encaisse	$169,417.43	
Compte à recevoir	73.90	
Frais payés d'avance	1,331.35	$170,822.68

- P A S S I F -

PASSIF A COURT TERME	
Comptes à payer et frais courus (Note)	$160,588.46

- S U R P L U S -

SOLDE AU DEBUT DE L'EXERCICE	NEANT	
REVENU NET DE L'EXERCICE	$ 10,234.22	
SOLDE A LA FIN DE L'EXERCICE		$ 10,234.22
		$170,822.68

Voir les notes explicatives.

Au nom du Conseil

Andre Gregoire

Richard L. Séguin

SOCIETE D'AMENAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

ETAT DES REVENUS ET DEPENSES

POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINE LE 31 MARS 1971

- REVENUS -

SUBVENTIONS DE LA P.Q.	$2,500,000.00
INTERETS	1,208.24
TOTAL DES REVENUS	$2,501,208.24

- DEPENSES -

TRAITEMENTS		$185,358.08
ALLOCATIONS POUR DEPENSES INHERENTES A LA CHARGE		18,199.98
BENEFICES MARGINAUX		
Régime des rentes du Québec	$2,348.78	
Régime d'ass.-maladie du Qué.	794.33	
Assurance-groupe	1,693.27	
Régime suppl. des rentes	12,926.08	17,762.46
HABITATION		
Loyer des bureaux	11,344.39	
Améliorations locatives	19,726.67	
Entretien et réparations des bureaux	4,959.00	36,030.06
FRAIS DE BUREAU		
Papeterie et fournitures de bureau	9,103.14	
Timbres, messageries et transport de marchandises	819.95	
Téléphones et télégrammes	9,412.47	
Entretien et réparations - mobilier & machines de bureau	575.82	
Loyer de mobilier et machines de bureau	2,848.60	
Assurances incendie-vol	404.00	
Assurances-responsabilité	950.66	
Assurances-détournements	469.00	
Frais de banque	4.95	
Avis publics	490.95	25,079.54
FOURNITURES ET MATERIEL SPECIALISES		
Abonnements	383.89	
Documentation	1,398.56	
Matériel technique	13,916.95	15,699.40
SERVICE DE VEHICULES		
Entretien et réparations	289.60	
Remisage	190.00	
Assurances	415.00	894.60

SOCIETE D'AMENAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

ETAT DES REVENUS ET DEPENSES

POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINE LE 31 MARS 1971

DEPLACEMENTS			
Frais d'assemblées	$ 5,245.45		
Frais de voyages	18,940.92	$24,186.37	
REPRESENTATION ET RECEPTIONS		4,248.97	
RECRUTEMENT ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL			
Annonces	4,776.62		
Cotisations	998.50		
Congrès, seminars, colloques	1,157.00	6,932.12	
HONORAIRES PROFESSIONNELS			
Conseiller juridique	10,000.00		
Vérification	2,500.00		
Etudes et recherches	190,830.14		
Consultations	4,780.00		
Autres honoraires	905.64	209,015.78	
PROMOTION ET PUBLICITE			
Participation à des événements et initiatives régionales	10,000.00		
Annonces publicitaires	1,250.41		
Programme de publicité	82,347.50		
Courts métrages	3,000.00		
Autres	2,538.32	99,136.23	
SUBVENTIONS A LA C.R.O.		300,000.00	
VERSEMENTS AU MINISTERE DE LA VOIRIE		1,500,000.00	
DIVERS ET IMPREVUS		59.00	
IMMOBILISATIONS A MEME LES REVENUS			
Mobiliers, machines de bureau et outillage	40,256.03		
Véhicules	8,115.40	48,371.43	
TOTAL DES DEPENSES			$2,490,974.02
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES			$ 10,234.22

SOCIETE D'AMENAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

NOTES EXPLICATIVES

AU 31 MARS 1971

FIN DE L'EXERCICE FINANCIER

L'exercice financier de la Société se termine le 31 mars.

IMMOBILISATIONS

Le coût total des immobilisations de l'exercice est inclus dans l'état des revenus et dépenses.

PASSIF A COURT TERME

Les postes "Etudes & Recherches" et "Promotion & Publicité" représentent différents engagements de la S.A.O. contractés par résolutions du Conseil d'administration, quoique les travaux ne soient pas nécessairement complétés.

VERSEMENTS AU MINISTERE DE LA VOIRIE

Si, dans l'esprit de la résolution no 70/71-7-8 de la S.A.O., le lieutenant-gouverneur en conseil reconnaissait éventuellement l'opportunité de rembourser à la S.A.O. la somme de $4,500,000.00 versée au Ministère de la Voirie à raison de $1,500,000.00 au cours des exercices financiers 1970-71, 1971-72, 1972-73, ce montant pourra au moment de cette décision être considéré, pour fins comptables, comme un prêt de la S.A.O. à la Voirie.

REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS

Au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1971, le montant de la rémunération versé aux administrateurs par la S.A.O. a été de $39,635.66 et les allocations pour dépenses inhérentes à la charge de $18,199.98.

TÉL.: 986-8088

C. P. 147

MAURICE BEAULNE

B. COM., M.S.C., C.G.A., C.A.

517 GAUTHIER,

BUCKINGHAM, QUÉ.

RAPPORT DU VERIFICATEUR

Aux membres de la Société d'aménagement de l'Outaouais,

J'ai examiné les bilans de la Société d'aménagement de l'Outaouais au 31 mars 1971, ainsi que l'état des revenus et dépenses et l'état du surplus de l'exercice terminé à cette date. Mon examen a comporté une revue générale des procédés comptables, ainsi que les sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, ces états financiers complétés par les notes explicatives présentent fidèlement la situation financière de la Société d'aménagement de l'Outaouais au 31 mars 1971, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Maurice Beaulne

Maurice Beaulne C.G.A., C.A.,
Vérificateur.

Buckingham, ce 8 juin 1971.